



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 1^{er} décembre 2020

**Préavis N° 12/2020 concernant le
budget 2021 de la Communauté
intercommunale d'équipements du
Haut-Léman (CIEHL)**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 30 novembre 2020 présidée par Monsieur Jean-Luc Bürgy, président.

Le conseil communal de St-Légier - La Chiésaz,

vu le préavis N° 12/2020,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité moins 1 abstention, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter le budget 2021 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 30 novembre 2020.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Jean-Luc Bürgy

La secrétaire

Ariane Wunderli

